

# Lunery

et ses quartiers

Juillet  
**20**  
**24**

## Informations horaires mairie et annexe

**Mairie** : 02 48 23 14 20  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h  
mardi et jeudi après-midi, seul le service de l'accueil sera accessible

**Annexe-Mairie** : 02 48 68 91 95  
lundi de 9h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 16h15

## Fermeture pour congés annuels

**Agence Postale Communale de Lunery** :  
du 5 août au 23 août

**Annexe-mairie et Agence Postale Communale de Rosières** :  
le 31 juillet, du 5 au 30 août (excepté les lundis matin 5, 12 et 19 août pour l'Annexe-mairie) les 2 et 9 septembre matin

**Bibliothèque Municipale** :  
15 juillet au 9 août

### Lunery et ses quartiers

#### Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

#### Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

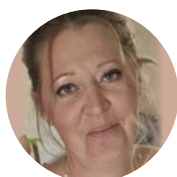
Mise en page : Ernesto Teixeira

Impression :

#### Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal : Juillet 2024 - 800 ex.



## LE MOT DE L'ÉLUE

Chers lunéroises et lunérois,

Des changements ont été faits sur la commune. L'Agence Postale Communale de Lunery a déménagé et se trouve maintenant dans les locaux de la Mairie de Lunery. La boîte aux lettres a été déplacée devant la mairie. La Médiathèque a fait peau neuve et nous vous invitons à son inauguration le **samedi 14 septembre à 11h**. N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir ce lieu modernisé et chaleureux.

Pour partir tranquille lors de vacances ou week-end, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances à la Gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher. Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Un été, riche en festivités et animations sur notre commune, vous a été présenté dans le programme « Un été à Lunery ». Ce sont des moments de partage, de joie que nous aimons partager avec vous lors de ces manifestations. Une belle journée vous attend lors du 14 juillet, proposée par la municipalité et les associations. Jeux, musique et plein d'autres surprises, de quoi profiter pleinement de ce jour en famille et entre amis. Tout ce qui a été réalisé est le fruit d'un travail collectif entre élus, services administratif et technique ainsi que les bénévoles des associations. Je tiens à tous les remercier pour leur aide, leur présence et leur dévouement.

Monsieur le Maire, les adjoints ainsi que les membres de la commission « Sports, Loisirs, Culture et cérémonie » ont et continueront à poursuivre le développement des animations variées et d'accompagner les associations.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un très bel été et aura le plaisir de vous retrouver sur les différentes manifestations de notre village.

### Bénédicte BOULASSIER,

4<sup>e</sup> maire-adjointe de Lunery

Déléguée aux « Sports, loisirs, culture et cérémonie »  
et « Communication et promotion de la commune »

## Modification de coordonnées de l'Agence Postale Communale de Lunery

Place Jacques Georges 18400 LUNERY

**Tél : 02 48 23 14 27**

du lundi au vendredi de 9h à 11h45

## VIE DES ÉCOLES



### Fresques au Groupe Scolaire René Mariat

C'est avec une immense gratitude que nous tenons à remercier les artistes talentueux Julie, Paddy, El Moot Moot, Yer, Charles Foussard et Anti qui ont bénévolement consacré leur temps et leur talent pour embellir le Groupe Scolaire René Mariat de magnifiques fresques. Leurs œuvres apportent une touche de couleur et de joie à notre école, transformant les murs en véritables tableaux vivants qui inspirent et enchantent nos enfants au quotidien.

Ce projet exceptionnel n'aurait pas été possible sans le soutien inestimable du Tiers-lieu Le Cercle, initiateur de cette belle initiative. Le Cercle ne s'est pas contenté de lancer ce projet, il a également fourni les matériaux nécessaires et hébergé nos artistes, leur permettant de travailler dans des conditions optimales. Un remerciement tout particulier est adressé à Anti, dont l'engagement et la passion pour l'art en milieu rural ont été essentiels à la réalisation de ce projet.

Le Tiers-lieu Le Cercle a pour ambition de faire du Groupe Scolaire René Mariat l'école la plus belle de la région, tout en soutenant le maintien des classes en milieu rural. Grâce à ces fresques, nous avons fait un grand pas vers cet objectif. Nous croyons fermement que l'art joue un rôle crucial dans l'épanouissement de nos enfants et dans la dynamisation de notre communauté.

Merci encore à Julie, Paddy, El Moot Moot, Yer, Charles Foussard, Anti et au Tiers-lieu Le Cercle pour leur dévouement et leur

générosité. Et qui sait, peut-être que d'autres artistes tel que Rige viendront encore embellir notre école et notre commune dans un avenir proche. Ensemble, nous continuons à promouvoir l'art et la culture en milieu rural.

Avec toute notre reconnaissance.



### Modification des tarifs du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire

Suite à une forte hausse des denrées alimentaires entrant dans la composition des menus du restaurant scolaire, à la hausse non négligeable des tarifs du gaz et de l'électricité, le Conseil Municipal de Lunery a été dans l'obligation d'augmenter les tarifs de la cantine du Groupe Scolaire René Mariat de Rosières :

- **Élèves de la commune, tarif mensuel : 42,00 €**
- **Élèves de communes extérieures, tarif mensuel : 61,00 €**
- **Ticket repas occasionnel ou repas enseignant : 5,50 €**

Le Conseil Municipal a également décidé d'augmenter les tarifs de la garderie municipale :

- **Tarif de la demi-heure : 1,00 €**
- **Tarif du goûter inchangé : 0,50 €**

Ces tarifs seront applicables dès la rentrée de septembre 2024.

Nous sommes conscients que cette hausse impactera obligatoirement votre pouvoir d'achat, mais le budget de la commune ne peut plus absorber les baisses de dotations des pouvoirs publics, la hausse légitime des salaires de nos agents municipaux sans compensation de l'État.

Notre tarif reste toutefois l'un des moins élevés du département et notre cuisine faite maison est très appréciée par l'ensemble de nos petits élèves. Nous tenons à remercier nos agents de la restauration scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la composition des menus et leur préparation. Nos menus comportent un minimum de 50 % de BIO ou de produits locaux et un menu végétarien par semaine.

## La forêt s'invite à l'école



Cette année, les familles qui le souhaitent ont pu bénéficier, grâce au projet « La forêt s'invite à l'école », d'un arbre offert à planter à la maison.

## Handisport



Nous avons organisé un après-midi handisport avec différents ateliers sur le handicap. Nous remercions M<sup>me</sup> Durand et M<sup>me</sup> Sculfort pour le prêt des fauteuils roulants.



## Run & bike

Avant les vacances de printemps, les élèves ont participé au Run & bike (course à pied et à vélo en binôme dans les cours des deux écoles).

À la fin, chaque élève a été récompensé par un diplôme et une pièce de 2 euros donnée par l'Éducation Nationale à l'occasion des Jeux Olympiques.

## Concert de musique à l'Abbaye de La Prée à Ségry

Le 17 mai, les élèves de l'école maternelle se sont rendus à l'Abbaye de La Prée à Ségry, pour assister à un concert de musique réservé aux scolaires dans le cadre du festival Musique à La Prée.

Les élèves ont pu découvrir et écouter le piano, le violon, l'alto, la clarinette et le violoncelle. Des explications ont été dispensées tout au long du concert. Les enfants ont beaucoup apprécié comme en témoignait le calme qui régnait dans la salle.

## Sortie au centre céramique contemporain de La Borne



Les élèves de maternelle sont allés à La Borne découvrir le travail de la poterie. Ils ont parcouru le village à la recherche de nombreux objets réalisés en poterie, ils ont visité le musée et ont même pu toucher ces œuvres fragiles. Ils ont aussi travaillé la terre et réalisé des porte-photos. Enfin, ils ont réalisé des expériences

avec des objets cuits, séchés ou frais. Le Soleil nous a manqué mais nous avons bien profité de cette journée. Le moment préféré des enfants est, quel que soit la sortie, le pique-nique.

Nous remercions l'association de parents d'élèves La Récré Lunéroise qui a entièrement financé cette sortie, ainsi que les agents communaux qui nous ont préparé cet excellent pique-nique.

## Remerciements participation au Téléthon

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, nous avons participé au Téléthon à la demande de l'Amicale cyclo florentaise. Les élèves de MS et de GS ont reproduit le numéro de téléphone pour faire des dons pour le Téléthon : 3637.



Le 6 juin 2024, les cyclistes du club sont venus remercier les élèves et leur remettre un cadre avec une photographie agrandie prise lors de la manifestation. Ils étaient accompagnés par M. et M<sup>me</sup> Breuille, animateurs de secteur de l'association AFMTELETHON pour le département du Cher. Ces derniers ont remis un diplôme aux élèves pour leur participation. À cette occasion, nous avons visionné la vidéo de notre action réalisée par Anti du Tiers-Lieu Le Cercle qui était venu avec son drone.



## VIE COMMUNALE

### Hommage

#### Une secrétaire de mairie exemplaire

Martine Allemann-Bellair, épouse Beski, nous a quittés le 8 juin 2024. Elle est née dans la Nièvre le 12 juillet 1949. Sa famille s'est installée à Chanteloup en 1958.

Élève studieuse à l'école de Lunery, René Mariat, maire de la commune, demande en juin 1963 au directeur de l'école M. Luberne de lui recommander un élève qui pourrait pallier au départ sous les drapeaux d'un secrétaire de mairie. Celui-ci, sans hésitation, désigne Martine qui sera embauchée à l'aube de ses 14 ans le 6 juillet 1963 comme employée de bureau à la commune. Elle joue le rôle de garde champêtre, à vélo, portant les missives aux administrés, puis à vélomoteur en 1966 acquis par la Municipalité.

En 1972, elle épouse Édouard Beski de Rosières sous l'égide de Gérard Jamet, maire de Lunery. Elle donne naissance à Rénaud et Adeline dans le début des années 1980.

Depuis 1975, Martine complète ses fonctions en assurant la régie du restaurant scolaire, puis officier d'état civil, en 1989. Avant son

départ en retraite le 9 septembre 2001, lors d'une cérémonie où le maire, M. Claude Foutieau, lui remettra la médaille d'or d'honneur devant sa famille, ses collègues et amis, Martine s'était investie dans l'urbanisme, le CCAS, de la police municipale, les élections, les gens du voyage, les crues et les calamités agricoles qui lui a valu le titre de « Miss Calamités » par ses anciennes collègues.

Après une retraite bien méritée, Martine n'a pas cessé ses activités. Bénévole puis présidente du Resto du Cœur à Saint-Florent-Cher pendant plusieurs années, elle s'est également investie au CCAS de notre commune durant plusieurs mandats.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

#### Un homme aux multiples compétences

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Lucien Korczewski à l'âge de 75 ans, conseiller municipal depuis 2001 et conseiller communautaire depuis 2014.

Durant ses quatre mandats en tant que conseiller municipal et 2<sup>e</sup> adjoint en charge du Cadre de vie, Lucien était un homme engagé pour sa commune. Il travaillait toujours discrètement, pour le bien de tous, afin de faire aboutir les projets communs.

Il était également impliqué en tant que bénévole au Comité des Fêtes de Rosières et au Musée de la Fonderie, qui lui tenait tellement à cœur et qui rayonne maintenant dans tout le département du Cher et plus. C'est encore une belle preuve de son travail puisqu'il a repeint méticuleusement tous les poêles exposés, dans la plus totale discrétion. Il fut aussi secrétaire au Club Hippique de sa fille Aurélie.

Lucien était un homme fidèle, efficace et discret.

Le Conseil Municipal présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches et remercie Lucien pour son engagement malgré la maladie qu'il combattait depuis plusieurs années.

### Le 8 mai commémoré à Rosières et Lunery



Le 8 mai 1945 est la date, dans le calendrier, d'au moins deux événements historiques : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. En France, cette date est un jour férié. Pour mémoire, les pertes humaines pendant la seconde guerre mondiale ont été de l'ordre de 60 millions de morts.

Pour célébrer cette 79<sup>e</sup> commémoration de la victoire du 8 mai 1945, les élus, les Anciens Combattants ainsi que le corps des sapeurs-pompiers de Lunery, accompagnés par quelques Lunérois, se sont rassemblés tout d'abord au monument aux morts de Rosières à 10h45, puis, à celui de Lunery à 11h30. S'en est suivi un vin d'honneur avec les traditionnelles galettes, offert et servi par la Municipalité, dans le hall de la salle Gérard Philipe.

### Fête des voisins

Vendredi 24 mai, sur le terrain de M. et Mme Schilling, nous avons fait notre 3<sup>e</sup> fête des voisins des rues Jean Jaurès, Route de Rosières, Route de L'Échalusse et Route de Chârost. Après l'apéritif, nous avons dégusté les spécialités de chacun et les grillades préparées par le chef Laurent dans une très bonne ambiance. Nous aimerions que d'autres résidents nous rejoignent, vous ne le regretterez pas, plus on est de fous plus on rit.

À l'année prochaine.

Merci au Comité des Fêtes de Lunery pour l'installation du barnum.



### Élections



Le dimanche 9 juin 2024 ont eu lieu les élections européennes suivies les dimanches 30 juin et 7 juillet des élections législatives. Nous félicitons les jeunes votants, qui venaient pour leur premier vote, comme M<sup>me</sup> Pruvot Ingrid.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui sont venues tenir les bureaux de vote.

## Moyens de transports à Lunery

La région a mis en place un transport à la demande. C'est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de Lunery de se déplacer sur réservation en étant pris en charge devant leur domicile, jusqu'à Saint-Florent-sur-Cher, Place de la République ou au supermarché Carrefour Market. Le tarif du ticket est de 3,20€ à régler en espèce uniquement.

Pour réserver ou annuler une réservation, contacter le 08 06 70 33 33, choix 4, du lundi au samedi de 6h à 20h, (service gratuit + prix appel local), la veille avant 17h, ou le vendredi avant 17h pour le lundi. Les horaires de prise en charge et de retour au point d'arrêt de votre commune seront confirmés par la centrale de réservation.

La ligne 160 est une ligne régulière en car, de Culan/Bourges, Bourges/Culan. Vous trouverez les horaires sur [remi-centrevalde Loire.fr](http://remi-centrevalde Loire.fr).

Les transports scolaires sont gratuits pour vos enfants scolarisés. Seuls restent à votre charge des frais de dossier (de 25€ par élève dans la limite de 50€ par représentation légal). Vous pouvez déposer votre demande jusqu'au 19 juillet 2024 inclus, si votre demande est effectuée par formulaire papier). Si votre demande est effectuée après cette date, des frais supplémentaires de 15€ par élève dans la limite de 30€ par représentant légal vous seront demandés.

Des TER s'arrêtent sur notre commune. Vous trouverez les jours et horaires sur [www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire](http://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire).

Pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires ruraux, un nouveau service est proposé. Des véhicules en libre-service, pratiques et abordables, utilisables de manière occasionnelle. Sur une journée (soit 12h consécutives) pour 12€ ou une demi-journée pour 6€. La Renault Zoé, qui a une autonomie de 350 km, est disponible sur réservation. L'inscription se fait gratuitement sur [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi) ou sur application à télécharger sur smartphone. Après avoir créé un compte usager, il suffit d'envoyer votre permis de conduire valide, un justificatif de domicile, de remplir vos coordonnées bancaires via le processus sécurisé. Votre compte sera valide au bout de 48h. Il suffira de réserver, jusqu'à 1 mois à l'avance, le jour et la plage horaire souhaitée. Une heure avant le début de la

**FERCHER**  
Communauté de Communes

**PARTICIPEZ À  
L'ENQUÊTE MOBILITÉ**

Jusqu'au 29 septembre 2024  
Retrouvez le lien sur <https://ccfercher.fr/>

**Lancez-vous !**

**Parlez-nous de vos  
mobilités quel que soit votre âge !**

*Vos réponses nous aideront à  
aménager le territoire de demain  
Un questionnaire par personne*

Communauté de communes FERCHER  
Place de la République 18400 Saint-Florent-sur-Cher  
contact@cc-fercher.fr - 02 48 23 22 08

RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

réservation, l'utilisateur reçoit par mail et/ou sms, un code qui servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule ou le badge d'activation du véhicule. Pour restituer la Renault Zoé, stationnez-la sur sa place de départ réservée, se trouvant sur le parking derrière la salle des fêtes de Lunery.

« Avec le soutien de la Région Centre - Val de Loire, FerCher lance sur le territoire une étude de mobilité. Afin de mieux comprendre vos besoins et quelles actions seraient à mettre en place, venez partagez vos pratiques en répondant à ce questionnaire ».

<https://item-conseil.fr/enquete-fercher/>

Il est important de remplir ce questionnaire. Plusieurs questionnaires peuvent être remplis par différents membres d'un même foyer

## ! VOTRE ATTENTION

### Information importante du conseil de village de la commune de Lunery

**Faute de participation des habitants de la commune de Lunery (très faible présence des habitants aux deux réunions publiques et plénières) à l'outil de démocratie participative qu'est le conseil de village créé à l'initiative du conseil municipal.**

Compte tenu des faibles résultats des actions du conseil de village concernant notamment :

- L'information, malgré quelques affiches et articles (INTRAMUROS - BIM),
- L'encouragement de l'expression des Lunéroises et Lunérois,
- Le développement des liens sociaux,
- La mobilisation citoyenne,
- Les avis et propositions donnés à la municipalité.

Compte tenu du peu d'encouragement ayant pu être retiré de ses actions et demandes, malgré des résultats comme :

- Les deux journées citoyennes (nettoyage des cimetières),

- L'organisation de commandes groupées de pellets pour le chauffage,
- L'obtention de l'intervention de la commune sur des chantiers d'entretien,
- Des réponses apportées par le conseil municipal sur certains sujets.

Compte tenu du découragement de certains membres du conseil de village ayant entraîné des démissions, dont celles du président suppléant ayant déjà succédé à la présidente, et du secrétaire, le conseil de village proposera, à la rentrée, une réunion publique et extraordinaire pour traiter la question de son avenir dépendant notamment de l'engagement de nouveaux membres et des remplacements par élection du président et du secrétaire.

Merci pour votre attention et, peut-être, à bientôt.

*Le conseil de village de Lunery*

## ASSOS ET SOLIDARITÉ

### Loisirs et Culture de Lunery

La 27<sup>e</sup> Rencontre Artistique s'est déroulée les 18, 19 et 20 mai cette année. Deux invités d'Honneur Michel BRIALIX peintre et Martine RIGOLET sculptrice, qui étaient installés Salle George Sand, ont pu répondre au public venu nombreux durant ces trois jours sur leurs activités.

Au Centre Gérard Philipe, 91 inscrits étaient installés, même la scène était occupée par Jean Marie et Nadège, car difficile de les placer ailleurs. Les artistes tous confondus ont fait découvrir et voyager leurs œuvres de qualité dans des disciplines artistiques différentes. Des démos ont animé cette manifestation le dimanche après-midi c'est Hervé avec sa disqureuse qui a permis de faire découvrir un de ses talents, dessin sur inox, je vous rassure il en a beaucoup d'autres ! Le Héron, il l'a offert à la tombola ! Puis, lundi Marie-Claude et Thierry avaient prévu un tableau à 4 mains mais Hervé les a rejoints.... il ne peut pas s'en empêcher donc il y avait 6 mains. Ces 2 tableaux ont été eux aussi offerts à la tombola. Merci à eux.

Dès le samedi après-midi beaucoup de monde se pressait pour le vernissage en présence de Nicolas Sansu, Député, Julie Ferron, Conseillère Régionale, Marie-Line Cirre et Philippe Charrette, Conseillers Départementaux, Sylvain Joly, Maire de Lunery. Après chaque discours, ils ont remis médailles, livres, produits locaux aux primés pour les œuvres choisies dans leurs disciplines. Le vernissage tant attendu fut apprécié par tous venus nombreux, les connaisseurs de vins locaux ont eu succès ! Merci Vincent Siret Courtaud pour le Quincy et Châteaumeillant.



Lundi, l'heure des récompenses, le palmarès fut découvert vers 17h suivi de la tombola, que vous avez eu dans le Berry Républicain, L'Écho du Berry et Facebook. Les lots restants (numéro catalogue : 18, numéros tickets : 84 v, 25 r, 83 v, 24 r, 34 r, 4 r, 97 v, 74 v) sont à retirer sous 3 semaines au 06 65 15 71 06.

Merci à la Municipalité pour le prêt du matériel, TTL de Trouy, les bénévoles qui étaient là depuis le jeudi soir pour nous aider, sans eux nous ne sommes rien.

Que des retours positifs et la fierté d'animer notre commune. Rendez-vous en 2025.

**Merci à vous tous !**

**Loisirs et Culture a répondu présente pour le 14 juillet.**

**L'atelier floral reprendra en septembre Salle George Sand, il y a des places.**






**4**

"Bien vieillir à Lunery"  
Du 14 au 18 octobre 2024

Programme bientôt disponible



**SPECTACLE & FORUM**  
**MA RETRAITE, J'EN PROFITE !**

Une Nouvelle Saison

Un Spectacle en chansons

Parce que la vie se réinvente à tout moment !

présenté par  
Cie Vol de Nuit

**GRATUIT**  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE

**14 octobre 2024 > 14H00**  
Salle des fêtes Gérard Philippe – Place Jacques Georges 18400 LUNERY  
Renseignements & inscriptions : 02.38.23.14.20 / 06.23.60.84.04

Produit et organisé par :



Organisé avec le soutien financier de la Conférence des financeurs



### Feu de Saint Jean et Fête de la Musique

Malgré une météo incertaine, le Comité des Fêtes de Lunery a organisé une belle soirée musicale avec le groupe Jace & Friends suivi d'un magnifique feu.

Remerciements à tous les bénévoles pour le travail fourni et aux agents du service technique municipal.

Nous vous attendons nombreux le samedi 7 septembre pour la marche semi-nocturne.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Pharmacies de garde

du 14 juillet au 13 octobre 2024

sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

14 juillet

**Pharmacie Antignac** - 02 48 55 00 16

68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

21 juillet

**Pharmacie Goldaraz** - 02 48 60 64 49

48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

28 juillet, 25 août et 29 septembre

**Pharmacie Padeloup** - 02 48 55 00 50

6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

Place de la République (durant la période des travaux)

4 août, 15 septembre et 13 octobre

**Pharmacie Dehmouche** - 02 48 64 71 10

11, av. Anciens Combattants - Trouy

11 et 15 août

**Pharmacie Ceus Menard** - 02 48 59 50 36

2, place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron

18 août

**Pharmacie Javot** - 02 48 96 46 43

72, av. du Général de Gaulle - Saint-Amand-Montrond

1<sup>er</sup> septembre

**Pharmacie Mitteau** - 02 48 25 64 98

1, rue de la Vallée Caillon - Plaimpied-Givaudins

8 septembre et 6 octobre

**Pharmacie Desevaux** - 02 48 55 03 98

22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

22 septembre

**Pharmacie Mijoin** - 02 48 26 20 28

55, Grande Rue - Chârost

**LUNERY**

LES OLYMPIADES DE LUNERY  
S'INVITENT AU  
**14 Juillet**

Dans le parc

7H Vide-grenier  
au parc de  
Lunery

9H30 départ de la  
salle des fêtes de  
Lunery pour une  
randonnée

11H30 Apéritif  
républicain, à la  
salle des fêtes de  
Lunery

restauration et  
buvette sur place

peintres de rue  
chambouletout  
tir à la corde

course en  
sac

structure gonflable

lancer  
de  
savates

Groupe Folklorique  
"notre Berry"

16H Groupe  
CHAT'R'TONES

19H30 Dj

22H30 Retraite  
aux flambeaux

23H Feu d'artifice

Commune de  
**Lunery**